

## Éolien : « Vents de délires » interdit de réunion

Scaër - 12 Mars

Hier soir la commission environnement agriculture était réunie pour traiter des nuisances concernant le parc éolien de Miné-Kervir. Les membres de la commission recevaient hier à 18 h, les riverains de ce parc, pour discuter d'un courrier adressé au préfet, dans lequel le maire demande un arrêt des éoliennes de 22 h à 6 h 30. L'association « Vents de Délires » souhaitait également participer à la réunion. La présidente Marie-Josée Canevet leur a refusé l'accès à cette réunion qui concernait uniquement les riverains du parc : « **Je ne veux pas d'anti-éoliens** », a-t-elle indiqué.

<http://www.ouest-france.fr/eolien-vents-de-delires-interdit-de-reunion-2001333>